

Le CNAR Environnement

Appuyer les dynamiques territoriales
pour consolider l'activité et l'emploi
dans le secteur de l'environnement

- Un appui technique et méthodologique
- Des interventions territoriales
- Des ressources adaptées



L'appui territorial aux acteurs du dispositif DLA et aux réseaux associatifs est considéré par le CNAR Environnement comme un axe majeur de son projet ; l'ensemble de ses actions viennent contribuer à cet appui à travers la mise à disposition et la valorisation des ressources adéquates.

Apporter un appui / conseil
et des ressources aux DLA et aux C2RA

Cette publication a été réalisée par le CNAR Environnement
Avec le soutien de



● Pourquoi ? Pour qui ?

Cette publication s'adresse à l'ensemble des opérateurs du dispositif local d'accompagnement (DLA) et aux réseaux de l'économie sociale et solidaire de l'environnement qui souhaitent contribuer à la consolidation des projets associatifs, des activités et des emplois.

Elle répond au besoin exprimé des DLA et C2RA, quand à la nécessité d'ancrer les accompagnements dans les territoires.

L'expérience montre qu'un appui de proximité permet d'adapter l'action aux territoires, de l'inscrire de façon durable dans le temps et de favoriser une véritable démarche d'accompagnement. Les interventions du CNAR Environnement s'appuient sur l'expertise de ses membres et sur leur organisation territoriale. Ces mouvements associatifs ont établi de longue date des liens entre les associations locales et les partenaires territoriaux.

● Dans quelles situations ?

Pour apporter conseils et connaissances du secteur de l'environnement aux opérateurs DLA/C2RA qui le demandent.

Pour apporter une cohérence territoriale aux accompagnements et appuyer les DLA dans la prise en compte des synergies établies entre les associations d'environnements des territoires, et les partenariats publics et privés.

Pour aider les DLA/C2RA à ancrer l'action dans les territoires, en s'appuyant sur les réseaux territoriaux des membres du CNAR Environnement.



● Sur quoi ?

Le CNAR Environnement est particulièrement sollicité par les C2RA et DLA pour intervenir sur les thématiques suivantes :

- La connaissance des enjeux et acteurs de l'environnement / connaissance du secteur
- Partenariat associations d'environnement et pouvoirs publics
- Partenariats associations d'environnement et entreprises
- Valorisation de l'utilité sociale des associations environnementales
- Gestion économique et emplois

● Quelles types de demandes ?

Informar, présenter, conseiller, mais aussi appuyer les accompagnements collectifs, participer à des dynamiques dans les territoires.

Exemples d'interventions territoriales du CNAR Environnement réalisées :

- Présentation des enjeux du secteur environnement
- Co-animation de comités de pilotage régionaux pour la rédaction d'un schéma sectoriel d'accompagnement et sa mise en œuvre (Basse-Normandie, Poitou-Charentes)
- Présentation de l'outil d'évaluation de l'utilité sociale des associations d'environnement (Limousin, Rhône-Alpes)
- Participation au pilotage d'un accompagnement collectif d'associations et d'entreprises concernant le montage de partenariats (Poitou-Charentes)
- Conseil concernant le lancement d'une dynamique de sensibilisation et d'accompagnement sur la question du Partenariat entre associations d'environnement et pouvoirs publics (Pays de Loire, PACA, etc.)
- Conseil concernant le montage d'un accompagnement collectif des réseaux associatifs d'environnement (Lot et Garonne, PACA)
- Appui à la mise en place d'un accompagnement collectif pour les associations d'environnement, sur une approche globale des problématiques de consolidation de l'activité et de l'emploi (Bretagne)

EXEMPLES – TÉMOIGNAGES

Exemple d'appui territorial du CNAR Environnement

Un partenariat riche, socle d'une dynamique collective fédérative dans le département du Lot et Garonne

Partenaires : Conseil Général, DLA, CNAR Environnement, Associations Environnements du département

Le projet démarre en Octobre 2008, lorsque le Conseil Général sollicite le DLA, pour l'accompagner dans son objectif d'« impliquer les associations du département dans une offre complète, pertinente et structurée de l'EEDD* sur tout le territoire et pour tous les publics ».

Conseil Général et DLA cofinancent un accompagnement collectif des associations du département, puis sollicitent le CNAR Environnement pour les conseiller et apporter appui et expertise tout au long du projet (ressources, interventions, conseil), notamment concernant les perspectives sur le secteur de l'environnement, ses acteurs et ses enjeux.

Un prestataire sera chargé de l'accompagnement à proprement parlé.

Un comité de suivi sera mis en place très en amont du projet, constitué des différents partenaires et acteurs du territoire (état, collectivités, associations) ainsi que du DLA et du CNAR Environnement. Il sera garant de l'ancrage et de la cohérence territoriale et du respect des objectifs.

Enfin, c'est plus de 100 personnes de la sphère associative, qui seront présentes dans l'hémicycle du Conseil Général lors de la réunion de lancement, et plus de 40 organismes qui suivront l'accompagnement collectif ; autour de la table, associations et pouvoirs publics vont instaurer une habitude de travail et un espace de confiance, pour ébaucher les grandes lignes du futur projet EEDD départemental.

Quels ont été les appuis du CNAR Environnement :

- Apport de connaissances (enjeux/ acteurs du secteurs - interventions/ conseil)
- Appui/ conseil (structuration de la dynamique partenariale, rédactions)
- Ressources du CNAR Environnement (repères EE**, études et argumentaires, etc.)
- Participation aux réunions d'informations et à l'accompagnement collectif

Plus d'infos sur cette expérience : la lettre Territoires - DLA n° 10

Point de méthode :

Chaque situation nécessite une approche adaptée aux acteurs impliqués, à leurs besoins et à leur configuration territoriale. Les intervenants du CNAR Environnement adapteront leurs postures : animateur, médiateur, expert, ressource.

Une intervention territoriale comprend :

- un temps de présence dans les territoires lors de réunions successives des acteurs impliqués (co-animation possible par le CNAR Environnement et le C2RA)
- un temps de travail à distance pour analyser les données territoriales et proposer des méthodes et des contenus appropriés ;
- un temps d'appui à distance du C2RA ou des DLA pour les conseiller et les accompagner dans leur fonction de référent territorial du projet ;
- un temps de mobilisation des réseaux associatifs pour qu'ils s'approprient le dispositif et s'engagent dans la dynamique partenariale ;
- un temps de formalisation des résultats et de valorisation des expériences.

* EEDD : Education à l'environnement et au développement durable

**EE : Education à l'environnement

Témoignages d'acteurs

Intervention

Module de sensibilisation "Partenariat associations et pouvoirs publics"

Le 18 novembre 2009, douze structures associatives environnement ont participé à une journée de sensibilisation et d'information portant sur le partenariat et les relations contractuelles entre associations et pouvoirs publics. Cette intervention animée par les intervenants du CNAR Environnement, a bénéficié du soutien financier de la CRES/ C2RA des Pays de la Loire.

Elle fut pour nous l'occasion d'actualiser nos connaissances des dispositifs de financements des collectivités, et de clarifier la distinction entre subventions et commandes publiques.

Au-delà des questions techniques et administratives, ces questions nous ont amené à percevoir une tendance de glissement du soutien aux projets à la vente de prestations, et donc de la notion de partenaire à celle de prestataire.

Ces réalités nous conduisent à nous interroger sur la place et le sens du projet associatif.

Le GRAINE Pays de la Loire compte plus de 70 structures adhérentes ; cette journée a mobilisé 15% du réseau régional.

Il convient aujourd'hui de poursuivre notre action, afin de mobiliser l'ensemble du réseau d'une part, et d'avancer conjointement avec les responsables de collectivités d'autre part.

Edith EMEREAU, ALISEE, Administratrice du GRAINE Pays de la Loire

Quels ont été les appuis du CNAR Environnement :

- Ressources : étude argumentaire "Partenariat associations pouvoirs publics"
- Module "Partenariat associations pouvoirs publics"
- Intervention d'une journée - sensibilisation, information

● Le CNAR Environnement

►► Cinq fédérations et réseaux associatifs environnement, à l'échelle nationale qui conçoivent et mettent en œuvre le programme d'action du CNAR Environnement

- Le Comité de Liaison Energies Renouvelables - www.cler.org
- France Nature Environnement - www.fne.asso.fr
- Le Réseau Ecole et Nature - www.ecole-et-nature.org
- Réseau Territoires Environnement Emplois - www.reseau-tee.net
- L'Union nationale des CPIE - www.uncpie.org

►► 4 missions

- Mobiliser les représentants nationaux, régionaux, départementaux et locaux du secteur environnemental
- Assurer un appui/conseil en direction des C2RA et des DLA
- Mettre à disposition et/ou appuyer la création d'outils méthodologiques
- Connaître, observer, capitaliser et valoriser les pratiques

►► Les interventions territoriales du CNAR Environnement se fondent sur une volonté d'animer l'analyse des enjeux territoriaux et la construction des réponses par les acteurs locaux.

Elles s'appuient sur des modules de sensibilisation et de formations conçues par le CNAR Environnement :

- Module « Enjeux et acteurs de l'environnement »
- Module « DEVUSE » Évaluation / Valorisation de l'utilité sociale
- Module « Partenariat associations et pouvoirs publics »

►► Les interventions territoriales du CNAR Environnement s'appuient également sur les ressources qu'il a produites depuis 2005. Elles permettent aux acteurs locaux de s'appropriier les enjeux, de définir leurs objectifs puis de mettre en œuvre des réponses appropriées.

- Les Carnets de pratiques en accompagnement permettent aux prestataires d'adapter leurs pratiques aux besoins des structures œuvrant dans le secteur de l'environnement dans le cadre du DLA.
- Les études, repères et fiches pratiques apportent un éclairage sur le secteur de l'environnement en terme d'emplois, d'acteurs, de structuration et de gestion économique et financière.
- Les outils permettent aux prestataires et aux réseaux associatifs d'enrichir leurs méthodes d'accompagnement grâce à des outils appropriés aux acteurs associatifs du secteur ESS de l'environnement.
- Les monographies permettent d'illustrer et valoriser des expériences menées sur les territoires.



Outils



Monographies



Etudes et repères



Carnets de pratiques

Le CNAR Environnement produit chaque année de nouvelles ressources et développe de nouvelles interventions, en réponse à l'évolution des acteurs et des territoires.

Pour en savoir plus : www.cnarenvironnement.org

Pour nous contacter directement : cnar-environnement@uncpie.org / Tél. : 01 44 61 75 35

